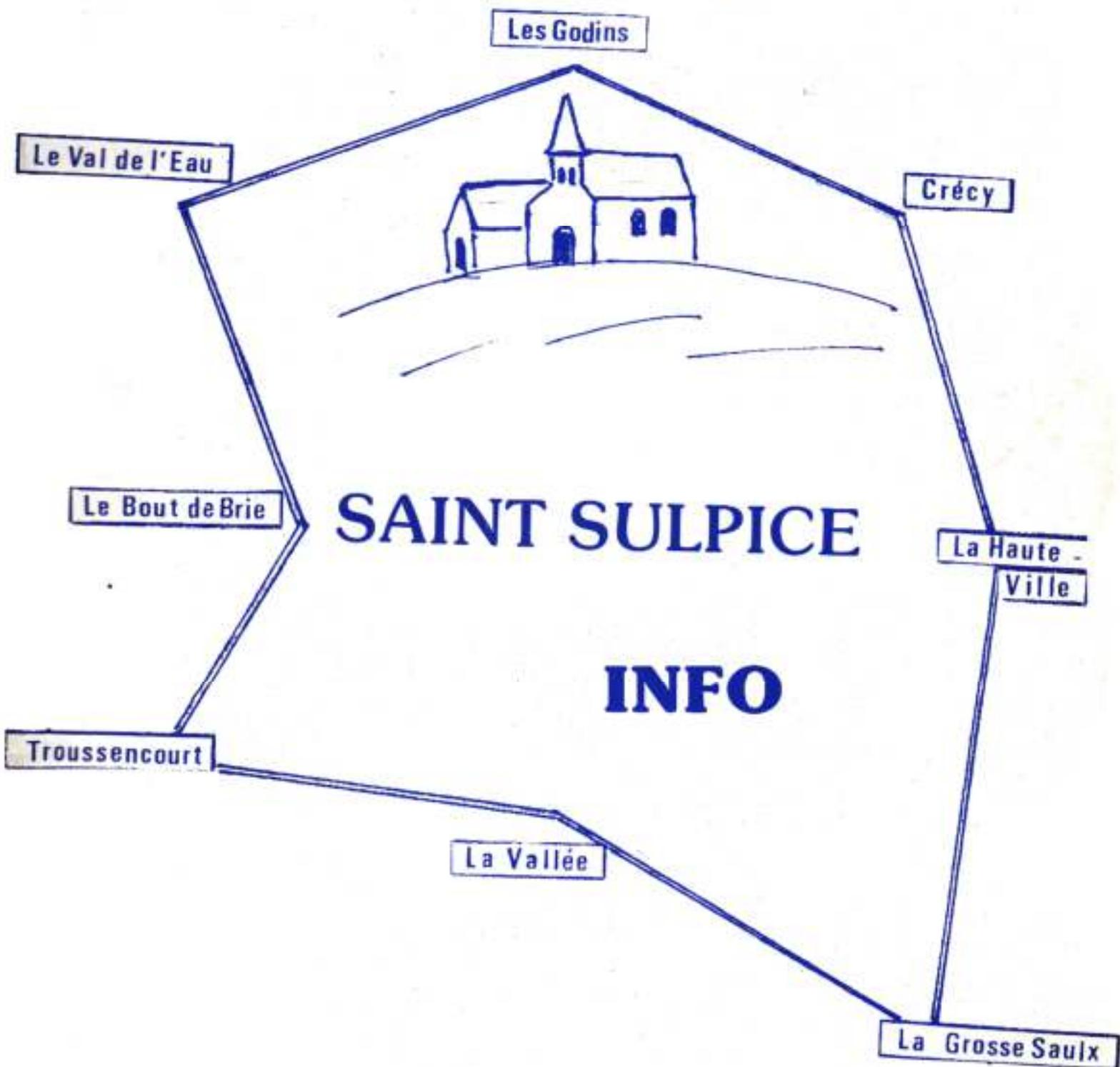
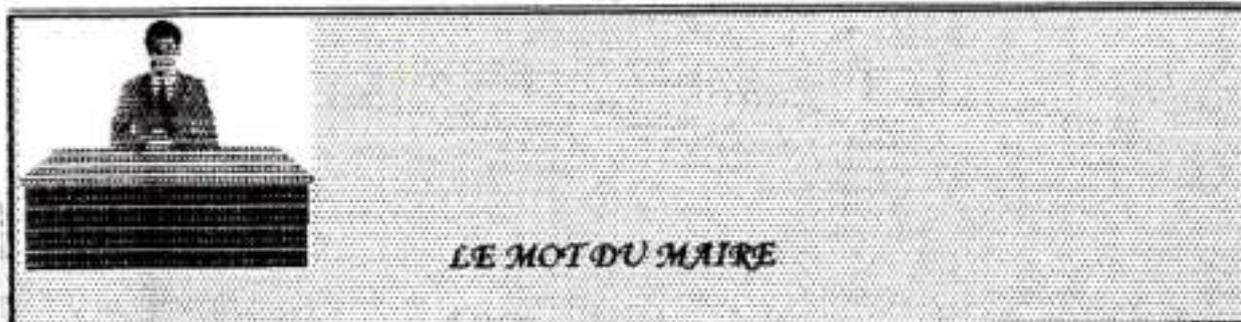


BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 1993



Copie conforme
à l'original



Notre bulletin d'été a pris quelque retard, dû en partie à la création du SIVOSAS. En effet les dernières mises au point ont eu lieu le 12 Juillet

Cette nouvelle structure va permettre d'ouvrir à la rentrée une cantine garderie. A l'essai, et pour l'année 93-94 la cantine se fera au château de Crécy, dans les locaux de la Maison Familiale. La mise en place de la cantine et de la garderie va être très coûteuse pour le budget communal (personnel supplémentaire, rémunération du Centre social qui sera chargé du recrutement et de la gestion du personnel, modification de l'ancienne salle des fêtes etc...) Je souhaite qu'un grand nombre d'enfants fréquente la cantine et la garderie, afin de réduire au minimum les coûts de fonctionnement. Dès lors nous refuserons toute inscription d'enfant à l'extérieur de la commune, sauf cas dérogatoires.

Nous avons eu à déplorer, une fois encore des dégradations aux abris de car et aux salles des fêtes. Le montant des réparations oscille aux alentours de 10 000 Frs. A la charge de tous. Néanmoins, tout récemment, grâce au courage d'un de nos jeunes, l'un de ces fauteurs de trouble a pu être arrêté par la Gendarmerie de Noailles et il devra répondre de ses actes. Bien que la délation ne soit pas louable, par le côté pervers qu'elle peut avoir, il arrive parfois que le civisme se montre plus fort et qu'un désir de justice triomphe. Tout n'est peut être pas perdu ! ! !

Enfin le Conseil Municipal a accepté ma proposition d'élargissement du stationnement à l'église. Des tractations sont en cours avec les propriétaires concernés qui je l'espère aboutiront à un accord amiable, de vente des terrains longeant l'actuelle route. Affaire à suivre.....

SOYEZ PRUDENTS SUR LES ROUTES

BONNES VACANCES.

Le Maire .

Maurice BRETON

Ch	Libellés	Bud. Précéd	Restes	Proposé	Voté
60	DÉPENSES ET FOURNITURES	126 600		109 700	109 700
61	FRAIS DE PERSONNEL	447 000		461 000	461 000
62	IMPÔTS ET TAXES	1 000		1 000	1 000
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTÉRIEURS	998 965		732 257	732 257
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	310 240		333 680	333 680
65	ALLOCATIONS SURVENTIONS	75 500		70 000	70 000
66	FRAIS DE GESTION GÉNÉRALE	89 600		99 000	99 000
67	FRAIS FINANCIERS	72 950		49 100	49 100
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
69	CHARGES EXCEPTIONNELLES	109 600		65 150	65 150
82	CHARGES ANTÉRIEURES				
83	PRÉLEVEMENT DÉPENSES INVESTISSEMENTS	525 750		35 445	35 445
	Dépenses DE FONCTIONNEMENT	2 755 205		1 956 332	1 956 332
70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION			40 800	40 800
71	PRODUITS DOMANIAUX	51 800		51 800	51 800
72	PRODUITS FINANCIERS				
73	RECOURS SURVENTIONS	126 720		109 100	109 100
74	DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	789 926		809 193	809 193
75	IMPÔTS INDIRECTS	78 690		51 430	51 430
76	IMPÔTS DIRECTS AUTRES QUE CONTRIBUTIONS				
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	944 842		894 809	894 809
78	TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN RESE ET AUTRES				
79	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
87	PRODUITS ANTÉRIEURS	763 227			
	Recettes DE FONCTIONNEMENT	2 755 205		1 956 332	1 956 332

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Ch	Libellés	Reporté	Proposé	Voté
06	DEFICIT D'INVESTISSEMENTS REPORTE			
10	SURVENTION			
13	FRAIS EXTRAORDINAIRES			
14	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS		35 445	35 445
18	REGLEMENT DETTES LONG ET MOYENS TERMES			
21	ACQUISITION DE BIENS MEUBLES IMMEUBLES	83 539	9 661	93 200
23	TRAVAUX DE BATIMENTS ET GENIE CIVIL	440 000	362 849	802 849
25	PRET AVANCE A LONG ET MOYEN TERME			
26	ACQUISITIONS DE TITRES ET VALEURS			
27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES			
	Dépenses D'INVESTISSEMENT	523 539	407 955	931 494
06	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		614 493	614 493
10	SURVENTIONS EQUIPEMENTS DANS LES	12 800	125 800	138 600
11	PRELEVEMENTS / RECETTES DE FONCTIONNEMENT		35 445	35 445
13	AMORTISSEMENT A REPRISE FRAIS EXTRAORD			
14	PARTICIPATIONS A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT		142 956	142 956
16	PRODUITS DES EMPRUNTS			
21	ALIENATION DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
23	FACTORISATION DE TRAVAIL			
24	IMMOBILISATION SINISTREE			
25	RECOURS CREANCES LONG /MOYEN TERME			
26	ALIENATION DES TITRES ET VALEURS			
27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUPERES			
	Recettes D'INVESTISSEMENT	12 800	918 694	931 494
	DEFICIT DE CLOTURE	510 739		
	EXCEDENT DE CLOTURE		510 739	

VOTE DES QUATRE TAXES.

Cette année encore le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taxes, elles s'établissent ainsi et figureront sur vos feuilles d'impôts fonciers, locaux ou professionnels comme suit :

	TH	TPB	TPNB	TP
	8.44 %	14.57 %	35.50 %	8.79 %

Nous vous signalons pour mémoire que les taux moyens nationaux et départementaux sont les suivants :

Nationaux	12.02 %	15.11 %	38.09 %	13.41 %
Départementaux	10.60 %	20.04 %	40.93 %	40.93 %

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Une nouvelle taxe a été votée par le Conseil Municipal qui viendra atténuer le coût de l'enlèvement et du traitement en décharges contrôlées des ordures ménagères. Elle sera appliquée à tous les propriétaires de foncier bâti, avec possibilité pour ceux-ci de répercuter la charge sur le locataire éventuel. Le taux sera calculé par l'Administration fiscale au prorata de la somme inscrite par la collectivité sur son budget primitif. Pour 1993, St Sulpice a inscrit une somme de 40 000 Frs en recettes.

EXONERATION SUR LE FONCIER BÂTI

Depuis des années l'Etat compensait les budgets communaux pour toutes les exonérations fiscales dont bénéficiaient les nouveaux constructeurs d'habitations principales. Désormais il n'y a plus de compensation de l'Etat. En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de ne plus accorder d'exonération de taxe foncière de 2 ans pour tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du I/I/1992.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget a été équilibré en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 213 150 Frs et en dépenses et recettes d'investissements à la somme de 110 100 Frs.

Cette année encore Mr le Préfet a accordé la dérogation pour subvention par le Budget communal d'une partie des dépenses. Cette subvention est de 65 150 Frs. La surtaxe d'assainissement s'élève donc cette année à 7.50 FRs le mètre cube d'eau traité.

INFORMATIONS ELECTIONS

Nous informons tous les nouveaux habitants de la commune qu'ils doivent se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 DECEMBRE 1993 pour voter en 1994.

Vote des personnes retraitées ou inactives. Depuis le 5 Mai 1993, un nouveau texte de loi leur permet de voter par procuration, si pour cause de vacances, elles sont absentes de leur domicile d'élection.

CULTURE ANIMATION SAINT SULPICE

9 Janvier 1993 - Soirée Epiphanie

Les habitants de Saint Sulpice et leurs amis ont fêté l'Epiphanie lors d'une soirée dansante animée par un orchestre, ce qui a permis, comme d'habitude, de bien commencer l'année 1993.

13 Février 1993 - 3ème Carnaval

Le carnaval a comme chaque année le même succès où l'ensemble des enfants du village sont venus déguisés place de la gare. Le cortège agrémenté d'un char et d'une calèche s'est rendu à l'ancienne salle des fêtes où les enfants ont apprécié friandises, chocolat et animations.

Cette manifestation s'est clôturée par un concours de déguisement avec remise de récompenses.

4 Avril 1993 - Cross Intervillage

Cette année, le cross intervillage a eu lieu à Abbecourt où de nombreux sportifs des 5 communes participatrices se sont confrontés dans la bonne humeur

- 1er Abbecourt
- 2ème Saint Sulpice (comme l'an dernier)
- 3ème Ponchon
- 4ème Silly Tillard
- 5ème Hodenc l'Evêque

6 Juin 1993 - Rallye Pédestre

- Faire découvrir la région
- Faire admirer la nature
- Faire connaître l'histoire

Telle a été l'idée des organisateurs de ce rallye où 60 participants ont apprécié cette journée qui s'est terminée à Lormeteau par la visite du musée de la boutonnière.

Nos activités se poursuivent par :

- La mise en place d'un groupe théâtral qui se produira dans le courant du 1er semestre 1994.
- La préparation du Son et Lumière 1994

Si vous souhaitez participer à l'une de nos activités, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

Bonnes vacances à tous

Le Président,
G. DEGOUY

LA SAISON SPORTIVE 1992/1993 S'EST ACHEVEE AVEC UNE TRES GRANDE SATISFACTION DE LA PART DES DIRIGEANTS ET DES MEMBRES CONCERNANT LES RESULTATS LORS DES DIVERSES COMPETITIONS DE JUDO, TENNIS DE TABLE, PETANQUE, AINSI QUE LA PARTICIPATION ASSIDUE AUX ENTRAINEMENTS DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE.

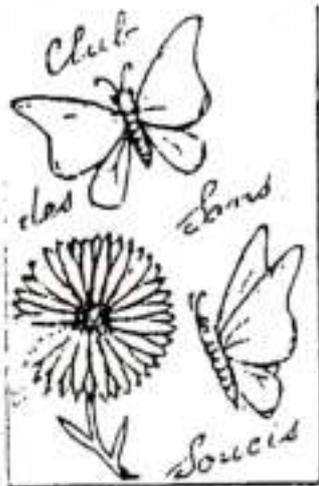
EN JUDO : Nous avons participé à de nombreuses compétitions et tournois Départementaux et Régionaux et à chaque fois, nos Judokas se sont retrouvés aux places d'honneur. Il faut noter que l'équipe Séniors termina 3ème lors de la compétition de Beaumont Sur Oise; Bravo à tous nos judokas;

EN TENNIS DE TABLE : Même chose, à chaque tournois, Saint-Sulpice s'est retrouvé aux places d'honneurs;

ALA PETANQUE : Les résultats ont été tout aussi excellents lors des deux concours organisés; Bravo aux responsables de la section
PROCHAIN CONCOURS : LE 10 OCTOBRE 1993.

LE PRESIDENT, LES MEMBRES DU BUREAU VOUS SOUHAITENT A TOUTES ET A TOUS DE BONNES VACANCES ET RENDEZ-VOUS A LA MI-SEPTEMBRE POUR LA REPRISE DE NOS ACTIVITES.

Le Président
A. TOUSSAINT



C L U B D E S S A N S S O U C I S

S A I N T - S U L P I C E

O I S E

VOICI LE MOMENT OU PAR LE BULLETIN MUNICIPAL, NOUS POUVONS FOURNIR A NOS AMIS QUELQUES INFORMATIONS...MALGRE VOS CHEVEUX BLANCS NOS ACTIVITES VARIEES ET NOMBREUSES SE POURSUIVENT.

- LE 7 JANVIER: GALETTE DES ROIS.
- LE 22 JANVIER: ASSEMBLEE GENERALE AVEC LA PRESENCE DE NOMBREUX AMIS ET FORMATION DU BUREAU COMPTANT 9 MEMBRES.
- LE 4 MARS: ANNIVERSAIRE DES ADHERENTS NES ENTRE LE 1/12 ET LE 1/3
- LE 14 MARS: REGROUPEMENT AUX VARIETES (BEAUVAIS) POUR UN SPECTACLE.
- LE 16 MARS: OBSEQUES DE NOTRE DEVOUEE ET AMIE MADAME JANE ROUSSEL.
- LE 23 MARS: INTER-CLUB (NOAILLES, St GENEVIEVE, CAUVIGNY, ABBECOURT, WARLUIS, AUTEUIL) AINSI SE RETROUVENT 190 PERSONNES POUR PASSER UN BON APRES-MIDI.
- LE 15 AVRIL: JOURNEE DE L'AGE LIBRE A CHANTILLY, NOUS SOMMES HEUREUX CAR DEUX ADHERENTS GAGNENT UN VOYAGE DE HUIT JOURS EN GRECE.
- LE 27 MAI: ANNIVERSAIRE DE CEUX NES ENTRE MARS ET MAI.
- LE 10 JUIN: LA SOCIETE VALIMPEX NOUS OFFRE UN REPAS GRATUIT ET UNE TOMBOLA.
- LE 24 JUIN: VOYAGE D'UNE JOURNEE (VISITE D'UN CHATEAU, REPAS, ARRET A St VALERY VISITE DE LA MAISON DE L'OISEAU) ET AVANT LE RETOUR PAUSE AU TREFORT.
- LE 29 JUIN: VISITE A MONSIEUR CARPIER SEJOURNANT DANS UNE MAISON DE REPOS.

LE PROGRAMME DE NOS REALISATIONS FUTURES EST AINSI COMPOSE:

- LE 2 ET LE 3 OCTOBRE VOYAGE A POITIERS POUR VISITER LE " FUTUROSCOP".
- LE 9 ET LE 16 NOS DEUX SOIREES ANNUELLES.
- LE 13 NOVEMBRE AURA LIEU LE REPAS POUR FETER LES " DIX ANS" DU CLUB.

NOUS REMERCIONS LES DONATEURS ET TOUS CEUX QUI SOUVENT NOUS ENTOURENT.

VENEZ PLUS NOMBREUX A NOS REUNIONS OU LES NOUVEAUX ADHERENTS SERONT

BIEN RECUS...ET PLUS CHAUDE SERA L'AMBIANCE CAR COMME LE DIT LA CHANSON:

" C'EST B O N P O U R L E M O R A L "

LES SANS-SOUCIS.

COMITE COMMUNAL DES FETES DE SAINT SULPICE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE COMMUNAL DES FETES

Elle a eu lieu le Mardi 2 mars 1993 à 20H30 à la Mairie de Saint Sulpice.

A l'ordre du jour :

Renouvellement du bureau suite à la démission du Président Monsieur Tournel.

Le bureau élu est le suivant :

Président	GOUTEUX Olivier	Trésorier	VECCHIARELLI Michèle
Vice président	GOURDIN Bernard	Trésorier adjoint	BENITEZ Jean
Vice présidente	BRETON Sylvie	Commissaire aux comptes	BRUNEL Marcel
Secrétaire	DUCROCQ Monique	Conseiller Technique	TOURNEL Maurice

BROCANTE 1993

Jamais 2 sans 3, pourtant le soleil et la chaleur qui précédait le 1er mai nous laissait penser à une manifestation des plus agréables. Seulement voilà à l'aube, quelques ondées ont fait fuir une vingtaine d'exposants, ajoutez à cela ceux qui n'ont pas fait le déplacement. 103 exposants pour 135 inscrits. La stabilité de la journée aura permis à nos visiteurs de parcourir et chiner les stands. La pluie cloturera la Brocante 93 au environ de 18 H 00.

FETE COMMUNALE DES 4, 5 et 6 septembre 1993

FETE FORAINE DURANT LES 3 JOURS

Samedi 4 septembre 1993

Bal avec orchestre

Dimanche 5 septembre 1993

A partir de 15 H 00

DEFILE DE VELOS FLEURI (*)

Animation démonstration de Trial V.T.T.

A partir de 20 H 30 et jusqu'à minuit BAL GRATUIT

Lundi 6 septembre 1993

Tours de manège offert par le C.C.F. pour les scolarisés de Saint Sulpice

(*) Pour inscriptions et renseignements complémentaires contacter le 44.81.24.99

SPECTACLE

Prévision derniers Trimestre SOIREE ROCK (concert)

Le C.C.F. invitera à son repas annuel tous les anciens de Saint Sulpice (les intéressés recevront une invitation nominative).

ÉCOLES



CREATION D'UN SIVOS

Depuis le 17 Juin 1993 (arrêté de Préfecture de L'Oise) un SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) a été créé entre St Sulpice et Abbecourt. Il s'agit en fait d'officialiser le regroupement pédagogique qui existe depuis 1978. Il permettra de mieux ajuster les dépenses de chaque commune en matière scolaire, néanmoins en maternelle où depuis deux ans environ, Abbecourt voit son nombre d'élèves fréquentant les maternelles ,augmenter .

Le Bureau a été désigné comme suit :
 Mr MURCIA Président, Mr FUNGIER Vice-président, secrétaire : Mme LEGAL,
 Membre : Mme DUCROCQ

Autre aménagement, la création à la rentrée prochaine d'une cantine - garderie. Aucune des deux communes n'ayant de locaux adaptés à recevoir une cantine, une convention a été signée avec la Maison Familiale et Rurale de St Sulpice qui accepte d'accueillir nos enfants dans ces locaux, moyennant le paiement du repas au prix de 27 Frs par jour et par enfant. Tous les jours de la semaine sauf samedi et vacances scolaires.

Le Centre Social de Noailles nous a aidé dans l'élaboration et la mise en place de ces nouvelles structures et se charge du recrutement du personnel d'encadrement et de surveillance des enfants. Bien entendu St Sulpice et Abbecourt ont été consultés, afin qu'en priorité des personnes des deux communes, chômeurs de longue durée, soient retenues et embauchées.

HORAIRES GARDERIE - CANTINE

Garderie péri-scolaire

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, de 7 h 00 à 8 h 55
 11 h 45 à 12 h 45
 et de 16 h 45 à 18 h 30

Service de cantine scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 12 h 45 à 13 h 40

Centre de Loisirs sans hébergement

Mercredi de 7 h 00 à 18 h 30

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

* Les paiements s'effectuent toujours d'avance par quinzaine contre reçu aucune dérogation à cette règle ne sera accordée*.

FREQUENTATION "REGULIERE"

coût par semaine et par enfant	cantine seule (4 jours)	garderie seule (4 jours)	cantine + 1/2 journée garderie		cantine + garderie (4 jours)	centre de loisir du Mercredi + Cantine + Garderie
			matin	soir		
familles de 1 ou 2 enfants	108 F	80 F	148 F	155 F	188 F	248 F
familles de 3 enfants et plus	100 F	72 F	136 F	145 F	172 F	227 F

Pour une " fréquentation régulière " les paiements s'effectuent au plus

FREQUENTATION "OCCASIONNELLE"

coût par jour et par enfant	cantine seule (1 jour)	garderie seule (1 jour)	cantine + 1/2 journée garderie		cantine + garderie (1 jour)	Mercredi complet (cantine + garderie)
			matin	soir		
familles de 1 ou 2 enfants	30 F	25 F	42 F	45 F	55 F	66 F
familles de 3 enfants et plus	28 F	23 F	40 F	43 F	51 F	61 F

Pour la fréquentation occasionnelle les paiements s'effectuent au plus tard la veille avant 9h, pour le Lundi la limite est fixée au Vendredi précédent avant 9h - Ne pas oublier la fiche de réservation.

NB :- la garderie fonctionne de 7h à 18h30 du Lundi au Vendredi inclus
 - le tarif "cantine" comprend le prix du repas et le temps complet de garderie de la fin de la classe de la matinée à la reprise des cours l'après-midi.
 - Le tarif centre de loisir et garderie toute la journée ou soir comprend le goûter



NOS CONCITOYENS A L'HONNEUR

A obtenu la médaille d'honneur Départementale et Communale:

catégorie VERMEIL Mr BRETON M

Ont obtenu la médaille du travail, catégorie GRAND OR : Mr BENITEZ J

catégorie Argent : Mr BOQUEREL B

Qu'ils en soient félicités



TOURS DE GARDE DES MEDECINS DU CANTON

JUILLET

D 4 NIVOLET
 D 11 DESLANDES
 Me 14 POSTEL
 D 18 BARALLE
 D 25 SAUREL

AOUT

D 1 DELACOUR
 D 8 CHAMARD
 D 15 GUILOINEAU
 D 22 SAUREL
 D 29 NIVOLET

SEPTEMBRE

D 5 DESLANDES
 D 12 POSTEL
 D 19 BARALLE
 D 26 CHAMARD

OCTOBRE

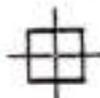
D 3 GUILOINEAU
 D 10 SAUREL
 D 17 DELACOUR
 D 24 CHAMARD
 D 31 RIBON

NOVEMBRE

L1 RIBON
 D 7 NIVOLET
 J 11 DESLANDES
 D 14 POSTEL
 D 21 BARALLE
 D 28 SAUREL

DECEMBRE

D 5 GUILOINEAU
 D 12 CHAMARD
 D 19 RIBON
 S 25)
 D 26) DELACOUR



PHARMACIES DE GARDE

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
03/07 DEMOUY	07/08 JOSPIN	04/09 SELLE
10/07 STE GENEVIEVE	14/08 HERMES	11/09 MOUY
10/07 CHAUVIN	14/08 TRUPTIL	11/09 GASSE
14/07	21/08 BRESLES	19/09 WARLUIS
17/07 BURY		
17/07 AUDEGOND	21/08 CASSAR	19/09 ABITEBOUL
24/07 NOAILLES	29/08 BALAGNY	25/09 BRESLES
24/07 DEMOUY	28/08 WATRIPONT	25/09 VERMONT
31/07 ST GENEVIEVE	04/09 BAILLEUL	02/10 MOUY

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
02/10 CHAUVIN	06/11 WATRIPONT	04/12 TRUPTIL
09/10 BURY	11/11 "	11/12 BRESLES
	13/11 BAILLEUL	
09/10 JOSPIN	13/11 CASSAR	11/12 CHAUVIN
16/10 HERMES	20/11 BALAGNY	18/12 BURY
16/10 MAILLARD	20/11 GASSE	18/12 VERMONT
23/10 CIRE LES MELLO	27/11 WARLUIS	24/12 MOUY
23/10 ABITEBOUL	27/11 AUDEGOND	24/12 SELLE
30/10 BRESLES	04/12 NOAILLES	NOEL "
		31/12 MOUY
		31/12 DEMOUY
		01/01/94 STE GENEVIEVE

RAPPEL

FEU D'HERBES

Il est interdit de brûler des ordures ménagères ou des herbes vertes. Un ramassage des ordures ménagères a lieu deux fois par semaine, **LUNDI MATIN ET LE JEUDI MATIN.**

N.B : Quand l'un des deux ramassages coïncide avec un jour férié, il n'y a qu'un seul passage dans la semaine. (Toussaints, 11 Novembre).

DIVAGATION D'ANIMAUX

Malgré nos rappels successifs, des chiens et chats errent encore avec leurs chapelets de désagrèments (Poubelles éventrées, peur, aboiements etc....) Pour vos poubelles, une société de fabrication de sacs plastiques en tous genres, a créé un produit en bombe, pouvant être utilisé à l'extérieur sur des sacs ou autres conteneurs, à l'effet de repousser les animaux. Au rayon des sacs poubelles en grandes surfaces.

TAILLAGES

Nous rappelons l'arrêté Municipal du 22 Février 1980, par lequel il est prescrit que chaque propriétaire de haies doit procéder à leurs taillages ou récépages entre le 1er Janvier et le 31 Mars de chaque année et être terminés pour le 15 avril. Tous les ans des coupures d'électricité ont pour origine des arbres de trop haut jet .

ENTRETIEN DU FOSSE

Il est rappelé aux propriétaires riverains, ou locataires, du R0 de l'orgueil, à la vallée que le nettoyage leur incombe pour la partie longeant leur propriété. Un contrôle sera effectué avant l'hiver .



VOTRE GENEROSITE

Cette année encore vous n'avez pas failli à nos différentes demandes ou appels

Vieux papiers : ramassage par les jeunes du MRJC

Vieux vêtements : ramassage par le garde communal le 5 Juin dernier des vieux vêtements au profit des paralysés de France (pour l'Oise 135 Tonnes ont été collectés)

Opérations brioches : Mesdames DUCROCQ et VECCHIARELLI, Messieurs BRETON, MELIQUE, MENNECIER, BOULY et CORDEL ont largement contribué à la vente de 216 Brioches à St Sulpice pour une somme de 5 795 Frs dont 4 395 Frs au profit de l'Association APEI de Beauvais.

Pour toutes ces actions de bienfaisance, que les participants et donateurs soient remerciés.

TRAVAUX DIVERS

LES GODINS

Les travaux d'assainissement d'eaux pluviales sont terminés, leur coût s'est élevé à la somme de 248363 Frs HT . Une subvention de 40 % du Conseil Général nous a été allouée.

LE VAL DE L'EAU

Une étude a été lancée auprès de la DDE et du CAUE 60 afin d'aménager les abords du R0 de l'Orgueil. Le devis de l'Equipement s'élève à 225 924 Frs Et, auquel nous devons ajouter le déplacement d'un poteau électrique, les aménagements paysagers. Une demande de subvention va être faite auprès du Conseil Général, de l'Etat et de la Région .

LA GROSSE SAULX

Les travaux de renforcement de canalisations d'eau ont été effectués au printemps, un nouveau poteau d'incendie a été installé par la même occasion, garantissant ainsi une meilleure protection du hameau.

GLISSIERES DE SECURITE

Progressivement les glissières métalliques seront remplacées par des glissières en bois, plus esthétiques et s'intégrant mieux dans le paysage.

MAIN COURANTE DU TERRAIN DE FOOT

Le Conseil Général a alloué une subvention de 50 % pour la pose d'une lisse au terrain de foot. Les travaux seront exécutés prochainement.

FOOTBALL-CLUB
-- SAINT-SULPICE

COMME LE TEMPS PASSE, NOUS REVOILA DEJA A L'AUBE D'UNE
NOUVELLE SAISON.

POUR CETTE SAISON 1993/1994 NOTRE CLUB PRESENTERA :

- UNE EQUIPE "SENIORS" (QUI REVIENT APRES UNE SAISON
D'ABSENCE)
- UNE EQUIPE "MOINS DE 15 ANS"
- UNE EQUIPE "MOINS DE 13 ANS"
- UNE EQUIPE "PUPILES A 7"

A CES EQUIPES DEJA ENGAGEES TANT EN COUPE QU'EN
CHAMPIONNAT AUFRS DE LA LIGUE DE PICARDIE ET DU
DISTRICT DISE, POURRONT VENIR S'ADJOINDRE D'AUTRES
EQUIPES DE "JEUNES" CAR NOS EFFECTIFS "JOUEURS" NOUS
LE PERMETTRAIT, C'EST L'EFFECTIF "ENCADREMENT" QUI
NOUS FAIT DEFAUT.

EN EFFET, NOTRE SOUCI EST NON PAS DE FAIRE DE LA
"BARDERIE" MAIS BIEN, AVEC LES MOYENS DONT NOUS
DISPOSONS, D'ESSAYER D'INCULQUER A CES JEUNES LES
BASES DU FOOTBALL ET DE LA DISCIPLINE SPORTIVE.

AUSST IMUTILE DE VOUS DIRE QUE NOUS SERONS HEUREUX
D'ACCEILLIR TOUTES LES BONNES VOLONTES.

LES CHAMPIONNATS ET COUPES COMMENCENT DEBUT SEPTEMBRE
C'EST A CETTE DATE QUE NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS
AUTOUR DU TERRAIN DE SAINT-SULPICE.



PAUSE ET SOUPIR

"PAUSE ET SOUPIR" réunit toutes les semaines depuis deux ans, un groupe de personnes qui aiment chanter.

Professionnel, Bien sur que non !!! mais cela n'empêche pas de travailler... la voix pour le plaisir de tous.
Pause et Soupir cette année a animé :

- en Mars, un concert en l'Abbatiale de Chambly
- en Mai, un concert en l'église de Marissel à Beauvais
- à pour projets, un concert à Aux Marais en Septembre et pour terminer l'année un concert à St Sulpice.

Nous vous invitons à retenir dès maintenant la date du

23 OCTOBRE 1993

GROUP'CHORAL " PAUSE ET SOUPIR "

sous la Direction de Jean Louis RUELLAN en l'église de SAINT SULPICE

PONEY CLUB DU BONHEUR

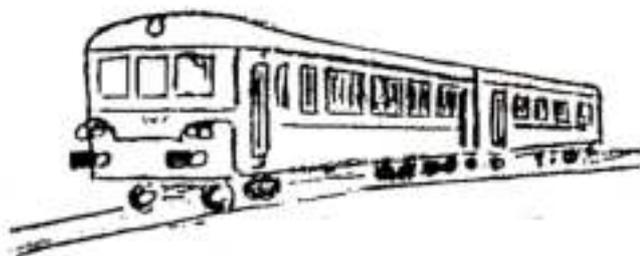


Le Poney Club du Bonheur a le plaisir de vous annoncer qu'il reprendra les inscriptions des cavaliers individuels à la rentrée à partir du 1er septembre 1993.

Les activités du club restent toujours aussi variées : leçons pour les enfants, à partir de 2 ans et 1/2. Chez les poussins, puis tous les âges Mercredis et Samedis en période scolaire et tous les jours durant les vacances scolaires. Les activités proposées, sont jeux ballades, voltige, Pony Games, préparations aux divers examens fédéraux et attelage de loisir. Durant les dimanches, compétitions d'obstacles, de dressage et de jeux équestres.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 44 81 10 16, nous serons ravis de vous compter parmi nos futurs adhérents. Et bien sûr le Poney Club propose des stages vacances en hébergement en dur et en camping et accueille les classes de découverte.

Transports S.N.C.F.



Horaires des trains desservant la gare de St SULPICE - Valable jusqu'au 25/9/9

vers PARIS			vers BEAUVAIS		
du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches et Fêtes	du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches Fêtes
5.12 *	5.12 *		7.33	7.39	
5.36 *			8.45	8.45	8.45 (1)
6.22			10.31		9.39 (2)
6.44			13.42	13.42	14.06
7.12	7.14	7.17	14.06	14.10	
7.37 *			16.31		
11.10 *			17.45		
12.10 *	12.10 *		18.08	18.20	
	14.17 *		18.25		18.33
15.13 *	15.13 *	15.13 *	18.54		
15.54 *			19.23	19.11	19.11
17.15 *		17.16	19.43		
18.29		18.14	20.09	20.12	20.12
19.23	19.15	19.48 *	20.57	20.41	21.06
					22.20
* Changement de trains à Persan - Beaumont			(1) sauf 5, 12 et 26/9 (2) jusqu'au 29/8		

la gare de St Sulpice : 44 81 11 07 Tél:

Ouverture : du Lundi au Vendredi de 5 H 00 à 20 H 35

Fermeture : les Samedis, Dimanches et Fêtes

Le Chef de gare Philippe TOURNEL, le matin
et son coéquipier Nicolas DIDIER, l'après-midi
sont à votre disposition et vous informent :

- que votre gare est équipée d'un terminal relié à l'ordinateur du système " SOCRATE " leur permettant de vous fournir toutes les prestations nécessaires à vos voyages .